

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation :

22 06 2026

Date d'affichage :

29 06 2026

L'an deux mille vingt- six, le 29 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

PRESENTS :

**Nombre de
délégés :**

En Exercice : 12

Présents : 12

Votants : 12

Titulaires : M. MEUGIN Olivier, M. BAUD Jean Baptiste, M. BARBERET Emmanuel, M. CORDIER Etienne, M. DAVID Franck, M. VUILLET Christian ; M. BRUGNOT Eric, Mme CALINON Séverine, M. CROT Alexandre, Mme GAY Florence, M. GIRARDET Charles, M. PHILIPPE Aurélien

Suppléants : M. BONOTTE Yoann, Mme BUCHAILLOT Lauriane, M. KOEHREN Nicolas, M. MONNOT Bruno, M. RYAT Thomas, M. VALLET Charle

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BARBERET Emmanuel

D 28 - 26 RESTAURATION RAIE DES MOUTELLES

Le projet de restauration hydro-écologique de l'Espace de Bon Fonctionnement du Doubs (EBF) au droit de la Raie des Moutelles, sur les communes de Dole (39) et de Crissey (39) s'inscrit dans les éléments et les objectifs du SDAGE RMC 2022 – 2027 et a fait l'objet d'une fiche action de l'ancien contrat de rivière « Vallée du Doubs et Territoire Associés (2014 – 2022) ».

Dans ce cadre, et pour définir le programme d'actions, le SMDL a passé un marché de Maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude ARTELIA le 18 janvier 2022 pour diagnostiquer le fonctionnement écologique de l'EBF, identifier les problématiques et définir les mesures de restauration écologiques nécessaires. Cette étude a été finalisée en septembre 2024 avec un rendu d'étude (fiches actions stade APS).

Cette action était inscrite au PPI 2020-2025 avec un budget associé de 44 000 € en dépenses (et 24 000 de recettes prévisionnelles). Cette première phase d'étude a été soldée de manière anticipée compte-tenu des premiers résultats techniques. Aucun engagement en cours n'est présent sur cette opération dont le bilan financier est le suivant : 19 571 € de dépenses et 15 143 € de recettes.

Programme de restauration hydro-écologique de l'EBF du Doubs au droit de la Raie des Moutelles

Suite à ces études, les dysfonctionnements écologiques suivants ont été identifiés :

- Les annexes alluviales sont peut connectives avec le Doubs et leurs morphologies sont dégradées ;
- La Raie des Moutelles présente un lit homogène et pauvre en habitats aquatiques ;
- Le fonctionnement hydraulique de la Raie des Moutelles est structuré et stabilisé par une vanne présente au droit du barrage de Crissey ;
- Une absence d'habitats écologiques naturels intéressants.

En ce sens, les objectifs de restauration et le programme d'actions de l'EBF sont :

- La restauration hydro-morphologique de deux mortes (Crue du dessus et amont du vieux Doubs) pour améliorer leur fonctionnalité comme frayère aux espèces piscicoles sensibles du Doubs et comme habitat favorable aux hélophytes, aux odonates et aux amphibiens en augmentant la fréquence de mise en eau, et en remodelant les berges ;

- La restauration hydrologique et hydro-écologique de la Raie des Moutelles en augmentant le débit d'entrée du cours d'eau (vannage existant au droit du barrage), en diversifiant les faciès découlement et en hétérogénéisant les habitats aquatiques.

Par délibération n° 25-24 en date du 30 septembre 2024, le comité syndical a approuvé la poursuite de l'opération de restauration de l'EBF du Doubs au droit de la Raie des Moutelles à Dole et Crissey (39).

Par délibération successives lors du vote des budgets 2025 et 2026, les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ont été votés.

A cet effet, lors du vote du BP 2026 et du PPI 2026-2030, l'inscription d'un nouvel engagement (70 000,00 €) pour la poursuite du projet de restauration écologique de l'EBF du Doubs au droit de la Raie des Moutelles a été effectuée pour couvrir notamment les études de Maîtrise d'œuvre nécessaires à la conception et au dimensionnement du projet pour arriver sur des phases opérationnelles.

Une recette de 35 000,00 € a été inscrite au BP en lien avec ce nouvel engagement correspondant à un taux de participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %. Le taux d'aide pourrait toutefois être porté à 70% voire 80% dans le cadre de l'instruction du dossier par les services de l'Agence de l'eau dans le cadre du 12^{ème} programme d'intervention.

Ainsi, le montant global de l'opération « études préalables aux travaux de restauration » est estimé à 70 000,00 € TTC.

Afin, d'engager cette action « études préalables aux travaux de restauration EBF Raie des Moutelles, et après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** la poursuite du projet de restauration hydro-écologique de l'EBF du Doubs au droit de la Raie des Moutelles et le lancement des études de Maîtrise d'œuvre dont le coût prévisionnel s'élève à 70 000,00 euros TTC ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont d'ores et déjà inscrits au BP 2026 ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'eau, de la Région Bourgogne Franche-Comté ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à la réalisation de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif aux demandes d'aides financières.

A Dole, le 29 06 2026,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN



RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME